



GAC-EPA

Assemblée Générale Ordinaire Ordinary General Meeting 2023

28 MARS 2023

Rappel : cette Assemblée est suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire dédiée à la révision des statuts du GAC-EPA



Obituary – Hommage 2022

Henri CHARMOT- Anton KING - Raymonde BUFFAZ – Klaus BÄTZNER - Susanne NAUMANN - Karel CORNELIS -Jacqueline CYVOCT
Marie-Thérèse BOIS - Simone ELISEI – Ginette PARIS - Esther CHETCUTI – Conrad GRUNHAGEL – Sheila MATHEWSON
Giuseppe MARINONI - Georges DUMOLLARD – Claude BIZEAU. – Mary BELL – Albert JAEGER – Marcel LAZANSKI - Olive NAGY
Louise LANDRECY – Marina FUBINI - Monique COMPAIN – Marie-Thérèse CARTIER - François DAVEINE - Edith BONZON
Pierre BENASSI - Clarisse BRON - Pascal Eric NIL – Hubert MOINE - Martin John SHEEHAN - Anna-Maria KRACHT – Franz SCHÖFEL
Robert NETTLETON – Roswitha ZIEBELL – Madeleine AUFFRET- Milan GEORGIJEVIC – Pierre Philippe BLONDELLE
André BARLOW - - Christiane GENTET – Raymonde ROSSET - Hans FRISCHHOLZ - Josiane BADOUX - Hilda DOME-REMY
Leopold SOHET - Camille MONNERET - Roger BOUCLIER - Jean Marcel FOUCAULT - Marie France BOVET - Claire MARCELIN
Max WENNER – Mireille WYSS -Renée BLANC – Pierre DUPONT – Joceline URSENBACHER - Jacqueline GERVASONI
Gabriel BURLET – Jean MOURIER – Roger CALEGARI – Georges JUBIN – Francesca CAPONE - Gilbert DUMONT
Bernardo GODENZI - Jean-Pierre SCHNEWLIN - Francois PIUZ - Etienne CHERIX - Marie-Claire PERLER - Michel LEFORESTIER
Albert DUPENLOUP - Francois Marc LEVRIER - Jacques ROCHEZ - Roger VERMOT - Michel LEROUX - Richard MILAN
David Murram STUNGO - Cynthia SHARP - Michel NAWROCKI - Janine JEAN - Robert BOUDOT - Jean Marie BOBAN
Raymond Louis MONTESUIT - Michel CANDOLFI - Claude SAULNIER - Pierre LUC - Mary DOWNIE - Werner BURKHALTER
Klaus BRAUN - Anne-Marie JUNG - Robert MAGNIN - Gérard BACHY - Arne LANG - Carlo LAMPRECHT - Gilberte BROCHU
Antonia MIGLIORE - Gabriel TITAUD - Martine Edwige DUBOIS - Roger GIRARDOT - Ettore ROSSO - Horst SCHÖNAUER
Yvette FINEAU - Josiane GUEX-JUN - Jean LEHMANN - Edmée ETIENNE - Marcel MIOLANE - Hans DREVERMANN - Rodrigue FAES
Georgette GRAVEZ Peter BIGLER - Björn SMITH - Pierre DESBROUSSES - Jean-Maurice STINKWICH - Jacques ANDRE
Montiel PAREDES - Michel Octave TARDY - Gino GURRIERI - Jean-Pierre ROMERO - Madeleine HECART - Rigmor ANDERS
Auguste GIACOMELLI - Bernard-Robert PERRITAZ - Brigitte LAURENT - Claude CAMUT - Robin Charles Armstrong BROWN
Sylviane PAHUD - Rina MENETREY - Victor TRECENO



1

Désignation du Président de séance Designation of the session chairperson



2

Approbation de l'ordre du jour Approval of the agenda



Ordre du jour / Agenda

3. Approbation du Compte Rendu de l'AGO 2022
 4. Rapport d'activité 2022
 5. Rapport du Trésorier
 6. Rapport des vérificateurs aux comptes
 7. Approbation des 3 rapports précédents
 8. Approbation de la liste des scrutateurs pour les élections du 4^{ème} trimestre 2023
 9. Activités des 12 prochains mois
 10. Approbation du budget 2023 et de la cotisation 2024
 11. Questions diverses.
3. Approval of the minutes of AGM 2022
 4. 2022 Activity report
 5. Treasurer's report
 6. Auditor's report
 7. Approval of the 3 above reports
 8. Approval of scrutineers list for the elections in the 4th quarter 2023
 9. Activities for the next 12 months
 10. Approval of the 2023 budget and the 2024 contribution
 11. Miscellaneous



3

Approbation du CR de l'AGO 2022 Approval of the minutes of 2022 AGM

L'AGO 2022 a eu lieu par correspondance en raison de la pandémie. L'adresse du CR sur le site Web du GAC-EPA, incluant le résultat des votes, a été fournie dans la convocation :

<https://www.gac-epa.org/History/OGA/2022-03-24-AGM/AGM2022-fr.html>

Due to the pandemic, the 2022 AGM took place by mail/post. The link to the minutes, including the results of the voting, has been given in the invitation:

<https://www.gac-epa.org/History/OGA/2022-03-24-AGM/AGM2022-en.html>



4

Rapport d'activité 2022 Activity Report 2022

E. Chiaveri - Président du GAC-EPA



Elections et Composition du Comité

Traditionnellement, le résultat des élections et la présentation du nouveau Comité sont présentés à l'AGO suivante.

Ils vous ont déjà été présentés à l'Assemblée Générale exceptionnelle du 1^{er} décembre 2022 <https://indico.cern.ch/event/1210798/>

La composition du Comité et des commissions est rappelée dans les diapos supplémentaires en fin de cette présentation.



Caisse de pensions

Performance du fonds en 2022

Performance du fonds en 2022 : -6,41 %

- Comme attendu le portefeuille d'actions a le plus souffert de la crise, mais également (ce qui était moins attendu) le portefeuille d'obligations.
- Les actions non-cotées, l'immobilier, les actifs forestiers et les métaux précieux se sont bien comportés.
- La performance de notre caisse est meilleure que celle des fonds de pensions suisses.

La conséquence immédiate de cette mauvaise année est une chute de nos avoirs (de 4,98 BCHF à 4,58 BCHF) et donc le taux de couverture est passé de 77,1 % au 1.1.2022 à 69 % au 1.1.2023.

Point positif : la fin 2022 et le début 2023 sont bien meilleurs.



Caisse de pensions

Revue Actuarielle Triennale 2022

La revue actuarielle triennale permet de s'assurer que l'on est sur la bonne voie d'un rétablissement de l'équilibre à long terme, c.a.d. que l'on réduit le déficit.

Il s'agit d'une vue à long terme sur 20 à 30 ans.

Les principaux paramètres retenus ont été :

- inflation 1,1 %,
- retour sur investissement 3,7 %,
- autres paramètres (mortalité, politique des contrats, etc.) ajustés au cas de notre caisse de pensions.

Le caractère exceptionnel de l'année 2022 ne modifie en rien la vue à long terme.

Ce travail de l'actuaire est sous le contrôle du **Comité Actuariel et Technique (CAT)**

- Nomination au CAT en 2022 de Philippe Charpentier (membre du Comité GAC-EPA, déjà membre du Conseil d'Administration de la Caisse des pensions).
- Le recrutement d'un expert externe vient d'avoir lieu pour renforcer ce comité.



Caisse de pensions

Révision des pensions au 1/01/2023

Vous avez tous reçu fin décembre une lettre sur l'adaptation annuelle de vos prestations.

Le mécanisme d'adaptation n'est pas simple et dépend de nombreux paramètres : date de la retraite, Indice de Variation des Coûts à Genève, paramètre actuariel de l'inflation, taux de couverture de la caisse, Compte individuel de Perte de Pouvoir d'Achat (PPA) ...

Philippe Charpentier est intervenu pour que la lettre soit plus compréhensible.

- Seulement ~ 30 demandes d'explication sur 3000 lettres.

Dans la majorité des cas, l'adaptation annuelle a été limitée par le paramètre actuariel pour l'inflation (1,1 %).

La relativement forte inflation à Genève (3,2 % de aout 2021 à aout 2022) a fait progresser plus rapidement le cumul de PPA, avec comme conséquence que fin 2023 un certain nombre de retraités atteindront le seuil de 8 % de PPA à partir duquel leur pension sera entièrement indexée sur l'inflation à Genève.



Caisse de pensions

Autres points

Il y a eu des problèmes de paiement des pensions des personnes qui passent par l'AMFIE (Association coopérative financière des fonctionnaires internationaux) pour le transfert de leur pension sur leur compte personnel.

- La Caisse de pensions étudie un changement du règlement afin de pouvoir payer directement les pensions sur un compte à l'étranger, en devise au choix du bénéficiaire (au moins pour certains pays).
- Les frais éventuels de change seront supportés par le bénéficiaire.

Le code de conduite de la Caisse de pensions (actuellement une annexe des statuts et règlements de la Caisse) va être supprimé, le code de conduite du CERN s'appliquera, avec quelques spécifications de mise en œuvre dans le cadre de la Caisse (avec effet mi-2023).

Futur : Groupe de travail sur la révision (demandée par le Conseil) des paramètres qui sont dans les statuts de la Caisse : valeur de transfert, rachat de période d'affiliation, réduction de pension de conjoint survivant pour écart d'âge, taux de retraite pour les retraites anticipées.

- Premières conclusions attendues vers le milieu de l'année 2023.



Protection Sociale

Garantie en cas de dissolution du CERN

Décembre 2022 : Le Conseil autorise la DG à introduire dans le Règlement du CHIS un article sur la garantie des prestations d'assurance maladie s'inspirant de l'article I 3.03 des Statuts de la Caisse de pensions.

Janvier 2023 : **Nouvel article inséré dans le Chapitre I du Règlement du CHIS :**

« Le CERN garantit les prestations acquises en vertu du Règlement par les Membres du Régime, jusqu'à l'extinction des droits du dernier Membre. En cas de dissolution du CERN, le Conseil prendra les mesures nécessaires afin de garantir les droits acquis au jour de la dissolution. »

Mars 2023 : **Publication du groupe de travail du CCP dans les Bulletins CERN et Echo.**



Protection Sociale

Garantie en cas de dissolution du CERN

Priorités 2023

- 1) Vérifier auprès des autorités suisses si la Fondation internationale de droit suisse décidée en 1996 est toujours la meilleure solution pour garantir les prestations acquises jusqu'au décès du dernier bénéficiaire ;
- 2) **Si la réponse est OUI**, modifier l'Acte constitutif de la Fondation de 1996 en vue d'insérer un volet « assurance maladie et LTC » et faire approuver ces modifications par le Conseil du CERN et ;
- 3) Etudier et proposer des solutions pour la mise en équilibre du Régime CHIS avant son transfert à la Fondation et/ou constituer progressivement un capital destiné à assurer la continuité des droits en matière d'assurance maladie ;
- 4) **Si la réponse est NON**, étudier et proposer une ou des solutions alternatives à la Fondation.



ESO (1)

ISA (AP de l'ESO) : statuts et relation avec le GAC-EPA

Les Statuts de l'ISA ont été approuvés et adoptés le 1er août 2022 sans intégrer le rôle du GAC-EPA en tant qu'organe représentatif des pensionnés de l'ESO.

Nous travaillons actuellement avec l'ISA pour clarifier ce point. Une réunion a eu lieu le 19 janvier 2023.

Les représentants de l'AP étaient d'accord que la communication de l'ISA envers les pensionnés soit traitée par le représentant du GAC-EPA plutôt que par les Ressources Humaines. Un premier projet de circulaire traitant de ces aspects est attendu pour la fin mars 2023.

Futur : continuer la clarification du rôle du représentant du GAC-EPA.



ESO (2)

EHIS Board (ESO Health Insurance Scheme Board)

Le EHIS Board a été créé en 2021, inspiré par le CHIS Board du CERN. Le comité EHIS se réunit généralement deux fois par an, avec la participation d'un représentant du GAC-EPA.

L'une des questions en suspens est la possibilité de la réintégration dans les régimes nationaux de soins de santé après avoir pris sa retraite de l'ESO. Cette possibilité n'existe actuellement que dans certains États membres.

Futur : la participation de la Gestionnaire de la Politique de Sécurité Sociale de l'ESO (*Social Security Policy Manager* - un nouveau poste créé en 2022) est nécessaire pour synchroniser les activités et les informations, et pour traiter des questions en suspens.



CHIS (1)

Le CHIS Board continue de se réunir mensuellement, sous la présidence de Carmelo Saitta (conseiller du DG).

Hôpitaux agréés

- Le SwissDRG (Diagnosis Related Groups) cherche à établir une base uniforme pour la tarification relative par les hôpitaux.
- Cela a créé beaucoup de travail pour l'équipe de direction du CHIS Board dans la renégociation des conventions. Toutes les conventions nécessaires pour 2023 (y compris l'Hôpital de La Tour après de longues négociations) sont maintenant signées.

Fonds de réserve du CHIS

Sa gestion est répartie entre cinq gestionnaires. La situation financière mondiale a conduit à des rendements négatifs et à une détérioration constante en 2022.



CHIS (2)

Règlement du CHIS

La mise à jour concerne certaines formulations, par exemple pour tenir compte de l'introduction du Programme des diplômés (« Graduate Program »). Comme il ne s'agit PAS d'une modification des prestations, il ne sera peut-être pas nécessaire de s'adresser au Conseil du CERN pour approbation.

Service médical du CERN

- La vaccination (grippe) sera assurée par une sous-traitance au courant de 2023 et sera accessible aux retraités et à leurs familles.

CARA – accès au dossier électronique personnel

[L'Association CARA](#) est une initiative des cantons de Suisse romande pour promouvoir les services de santé numérique.

Malgré les interventions en cours auprès des autorités, y compris le soutien actif de la DG, la création d'un dossier électronique personnel reste problématique pour les personnes résidant en France.



Fonds d'entraide / Mutual Aid Fund

Rôle

Possible aide en cas de difficulté financière temporaire.

Bénéficiaires

- Membres du personnel et les membres de leur famille à charge.
- **Bénéficiaires de la Caisse de pensions et les membres de leur famille à charge.**
- Anciens membres du personnel et les membres de leur famille à charge, à condition que la demande soit faite dans les 12 mois suivant la fin du contrat d'emploi ou d'association avec l'Organisation.

Fonctionnement

- Gestion commission autonome et indépendante.
- Cas traité en toute confidentialité.
- Ressources du fonds via contributions de la Direction et de l'Association du personnel du CERN.

Plus d'informations : www.gac-epa.org



Bulletin

Une nouvelle couverture, une nouvelle ligne graphique et des dessins pour animer le texte.

Les informations importantes habituelles :

- Caisse de pensions
- Assurance maladie
- Permanences
- Liste des décès

Deux nouvelles rubriques :

- Conseils santé UNIQA
- Bon à savoir



Futur : en 2023 seront ajoutés une rubrique **CERN Clubs** et divers dossiers qui retraceront les différents épisodes qui ont conduit à la consolidation de notre système de protection sociale, ainsi qu'au respect du personnel.



Collectif Sécurité Sociale C2S (1)

Suite au refus de la CPAM de délivrer des justificatifs de non-affiliation aux retraités qui en ont fait la demande suite au jugement du 7 décembre 2020, - la CPAM arguant que ce jugement ne faisait pas jurisprudence -, nous avons par l'intermédiaire de notre avocat dû saisir à nouveau le Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse pour qu'il confirme sa jurisprudence. Ce recours a été enregistré en décembre 2021.

Fin janvier 2022 notre avocat a contacté le Tribunal pour savoir où en était la procédure: il a obtenu une réponse en juin 2022 : **le greffe lui annonçait qu'il faudra attendre environ deux ans pour être appelé.**

Contre toute attente, suite à une convocation du tribunal de Bourg en Bresse, une audience a eu lieu le 27 février dernier. Notre avocat s'y est rendu pour soutenir le cas retenu, afin de "confirmer la jurisprudence". La CPAM qui souhaitait obtenir un renvoi d'audience, n'a pas eu gain de cause, notre avocat s'étant opposé à cette demande. Une décision devrait en principe être rendue le 24 avril.

Pour mémoire, le jugement du 7 décembre 2020 rappelle la prééminence d'un accord international sur une réglementation nationale. Si comme c'est probable la décision attendue fera l'objet de (nombreux) recours et vu l'âge de la requérante, **le Comité GAC-EPA estime qu'il est maintenant du devoir de sollicitude de l'Organisation de faire appliquer, ou d'aider à faire appliquer cet accord.**



Collectif Sécurité Sociale C2S (2)

Autre point : les déclarations d'impôts, un sujet récurrent!

Effectivement, comme tous les ans, la question est : quelles cases faut-il cocher ?

Deux documents rédigés par le cabinet Brocard, avocat fiscaliste, ont été mis à la disposition de l'ensemble des membres du GAC-EPA

<https://www.gac-epa.org/Activities/C2S/C2S-fr.html>

Une ambiguïté subsiste pour nos collègues poly-pensionnés sans « carte vitale », mais elle devrait être levée si le Tribunal, comme nous l'espérons, confirme sa jurisprudence.



Permanences

Rôle : les permanences sont des réunions privées, entre des personnes du Comité et des membres adhérents du GAC-EPA, où les membres peuvent poser **des questions de toute nature, en toute confidentialité.**

Certaines questions reviennent souvent, et d'autres membres peuvent profiter des parties banalisées des réponses.

Les permanences sont également ouvertes aux futurs pensionnés et aux pensionnés souhaitant adhérer au GAC-EPA.

Dates 2023 de 13 h 30 à 16 h - Salle de réunion de l'AP (bâtiment 61)

mardi 31 janvier
mardi 28 février
mardi 28 mars annulée cause AGO - AGE
mardi 2 mai
mardi 30 mai
mardi 29 aout
mardi 3 octobre
mardi 31 octobre
mardi 28 novembre.



Appel à nos membres

Appeal to our members

La période de crise sanitaire a montré tout l'intérêt qu'il y a de pouvoir transmettre rapidement des informations importantes à nos membres. Il serait utile et plus efficace d'attirer votre attention sur ces informations par un courriel.

Les coûts d'impression et de postage ont fortement augmentés en 2022.

Si possible, nous vous demandons de nous communiquer une adresse mail avec le [formulaire de mise à jour](#).

Le Bulletin continuera à être transmis en version papier pour ceux qui le souhaitent (préférence « papier » ou « les deux »).

This period of pandemic has shown the interest of being able to quickly transmit important information to our members. It would be useful and more effective to draw your attention to this information by email.

Printing and mailing costs rose sharply in 2022.

If possible, please provide us with an e-mail address with the [update form](#).

The Bulletin will continue to be provided in a printed form for those who wish (preference “paper” or “both”).



5

Rapport de la trésorière Treasurer's report

Monique Häusermann



Pertes et Profits au 31-12-2022

	2021	2022
DEPENSES		
Association du Personnel	20,000.00	20,000.00
Frais bancaires	98.65	100.70
Frais postaux	112.40	119.40
Collations, repas	1,314.99	5,440.35
Dons		7,000.00
Bulletins E. Ducret	-	144.39
Imprimerie	11,682.77	14,652.42
Frais administratifs	27.80	-
Frais informatiques	524.50	488.70
Divers	1,145.75	-
Total des dépenses	34,906.86	47,945.96
Excédent de recettes	10,612.96	
TOTAL	45,519.82	47,945.96
RECETTES		
Cotisations des membres	45,519.82	43,871.77
Dons	-	500.00
Intérêts bancaires	-	
Intérêts postaux	-	
Total des recettes	45,519.82	44,371.77
Excédent de dépenses		3,574.19
TOTAL	45,519.82	47,945.96

Les frais d'Experts et Consultants s'élèvent à CHF 3'556,41 mais sont débités au compte "Réserve Juridique" diminuant cette dernière.

Les frais concernant la nouvelle présentation du bulletin s'élèvent à CHF 3'144,39. Une réserve de CHF 3'000,00 avait été créée. Elle est donc épuisée et le solde de CHF 144,39 figure dans les dépenses courantes

Meyrin, le 28 mars 2023



Bilan au 31-12-2022

GAC-EPA Exercice 2022

Monnaie de base CHF

Actifs				Passifs			
N°	Nom	Solde Devise	Solde Base	N°	Nom	Solde Devise	Solde Base
1010	Compte postal		14'351.90	2140	Provision juridique		25'812.27
1020	Compte courant UBS		15'508.88	2800	Capital		87'273.08
1021	Compte épargne UBS		81'332.40	2990	Résultat reporté		-3'574.19
				2991	Passif transitoire		1'682.02
Total			111'193.18	Total			111'193.18

L'exercice est clôturé



6

Rapport des vérificateurs aux comptes Auditors report

Bernard Ducret & Françoise Thevenet



7

Approbation des 3 rapports précédents
Approval of the previous 3 reports



Liste des scrutateurs pour les élections du 4^{ème} trimestre 2023

Daniel Boimond

Gertjan Bossen

Pierre Bourquin

Gilles Colin

Evelyne Delucinge

Roland Gay

Alain Lasserre

Guy Momeux

Carlo Pinto-Perreira

Keith Potter

Peter Rohmig



8

Approbation de la liste des scrutateurs pour
les élections du 4^{ème} trimestre 2023

Approval of scrutineers list for the elections in
the 4th quarter 2023



9

Activités des 12 prochains mois

Activities of the next 12 months



Activités des 12 prochains mois

Les grands points de travail pour cette année ont été présentés dans le rapport d'activité. Pour mémoire :

- **Caisse de pensions** : suivi des développements, Groupe de travail sur la révision (demandée par le Conseil) des paramètres qui sont dans les statuts de la Caisse.
- **Garantie des Prestations** jusqu'au décès du dernier bénéficiaire : mise en œuvre par le biais d'une Fondation ou d'une solution alternative.
- Lors de notre Assemblée exceptionnelle le 1^{er} décembre 2022, la Présidente de l'Association vous avait mentionné **la proposition de l'Association du Personnel d'une taxation interne partielle des pensions**. Le GAC-EPA participe activement au groupe de travail sur ce point.
- **ESO** : clarification du rôle du représentant du GAC-EPA et travail sur la possibilité de la réintégration dans les régimes nationaux de soins de santé.
- **Permanences et C2S** : continuer à suivre (avec l'aide de nos avocats) la saga avec la CPAM et renseigner les membres concernés.
- **Communication** : continuer à enrichir le Bulletin (et autres formes de communication).

Et bien sûr continuer une active participation à toutes les commissions (Fonds d'Entraide, Commission de l'Association du personnel, ...) pour y représenter les pensionnés.



Support Informatique du GAC-EPA

Depuis 2009, Robert Cailliau a assuré le support informatique du GAC-EPA, aussi bien pour le site public que pour le site du Comité.



Nous voudrions tous lui
exprimer un énorme

MERCI

pour ce service à la
communauté

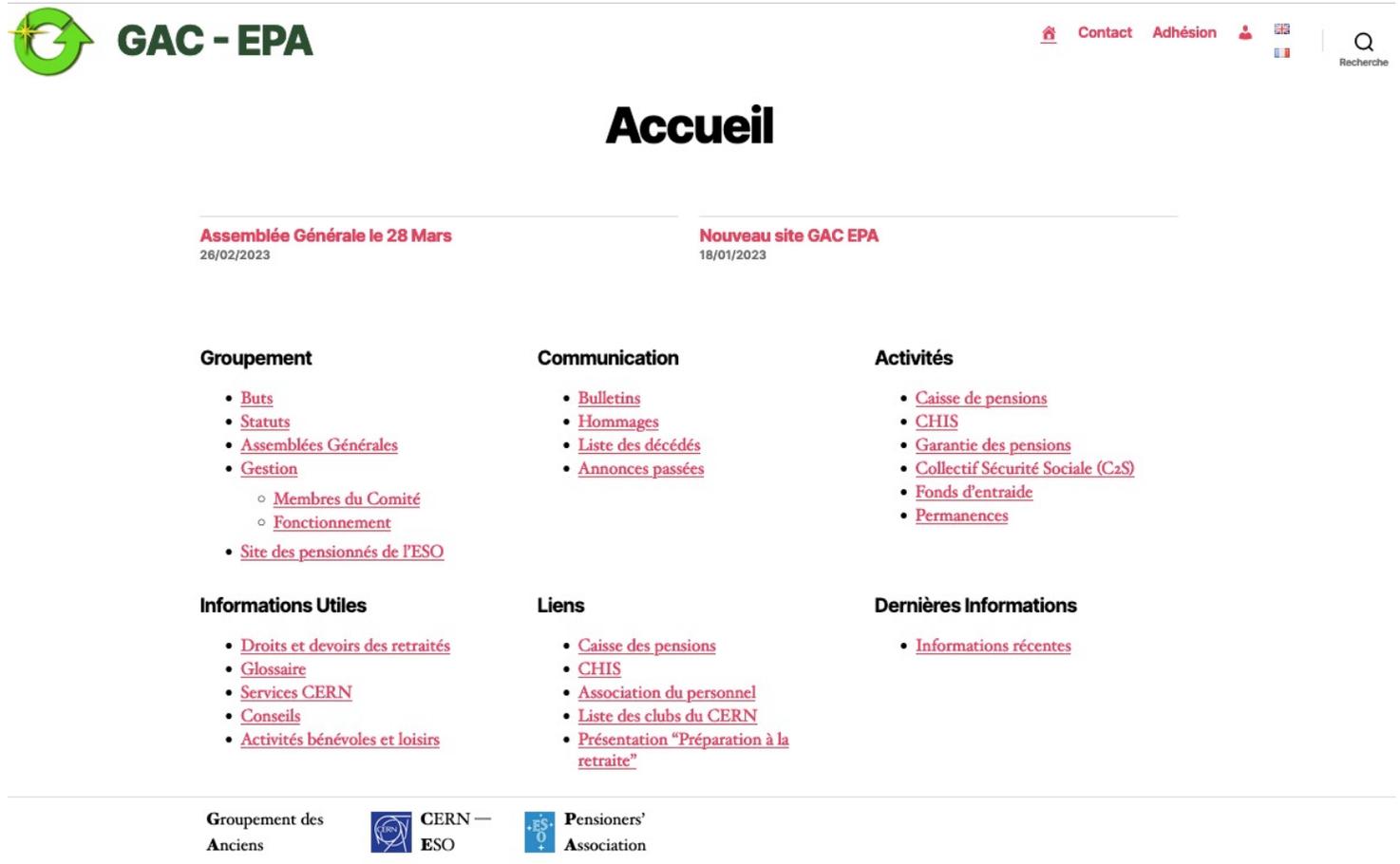
The screenshot shows the GAC-EPA website interface. At the top, there is a logo and the text 'GAC-EPA' in large green letters, followed by 'Groupement des Anciens CERN - ESO Pensioners' Association'. Below this, there are navigation menus in French and English, a search bar, and several news items. The main content area is divided into two columns, each with sections for 'Organisation', 'Historique', 'Activités', 'Infos utiles', and 'Liens vers infos externes'. The footer contains contact information for the GAC-EPA Association du Personnel CERN in Geneva, Switzerland, and the GAC-EPA p/a Association du Personnel CERN in CERN, France.

Support Informatique du GAC-EPA(2)

Reinoud Martens nous a rejoint en 2023 comme expert pour l'informatique.



Un nouveau site, basé sur une technologie plus facile à maintenir, est en préparation et sera bientôt opérationnel.



The screenshot shows the homepage of the GAC-EPA website. At the top left is the GAC-EPA logo. To the right are navigation links: Home, Contact, Adhesion, and a search icon labeled 'Recherche'. The main heading is 'Accueil'. Below this, there are two news items: 'Assemblée Générale le 28 Mars' dated 26/02/2023 and 'Nouveau site GAC EPA' dated 18/01/2023. The page is organized into several columns with sub-headers: 'Groupement' (listing Buts, Statuts, Assemblées Générales, Gestion, Membres du Comité, Fonctionnement, and Site des pensionnés de l'ESO), 'Communication' (listing Bulletins, Hommages, Liste des décédés, and Annonces passées), 'Activités' (listing Caisse de pensions, CHIS, Garantie des pensions, Collectif Sécurité Sociale (C2S), Fonds d'entraide, and Permanences), 'Informations Utiles' (listing Droits et devoirs des retraités, Glossaire, Services CERN, Conseils, and Activités bénévoles et loisirs), 'Liens' (listing Caisse des pensions, CHIS, Association du personnel, Liste des clubs du CERN, and Présentation "Préparation à la retraite"), and 'Dernières Informations' (listing Informations récentes). At the bottom, there are logos for 'Groupement des Anciens', 'CERN ESO', and 'Pensioners' Association'.



10

Approbation du budget 2023 et de la
cotisation 2024

Approval of the 2023 budget and the 2024
contribution

Monique Häusermann

	2021	2022	BUDGET 2023
DEPENSES			
Association du Personnel	20,000.00	20,000.00	20,000.00
Frais bancaires	98.65	100.70	120.00
Frais postaux	112.40	119.40	150.00
Collations, repas	1,314.99	5,440.35	6,000.00
Dons		7,000.00	
Bulletins E. Ducret	-	144.39	
Imprimerie	11,682.77	14,652.42	16,000.00
Frais administratifs	27.80	-	100.00
Frais informatiques	524.50	488.70	500.00
Divers	1,145.75	-	
Total des dépenses	34,906.86	47,945.96	42,870.00
Excédent de recettes	10,612.96		2,130.00
TOTAL	45,519.82	47,945.96	45,000.00
RECETTES			
Cotisations des membres	45,519.82	43,871.77	45,000.00
Dons	-	500.00	
Intérêts bancaires	-		
Intérêts postaux	-		
Total des recettes	45,519.82	44,371.77	45,000.00
Excédent de dépenses		3,574.19	
TOTAL	45,519.82	47,945.96	45,000.00

La cotisation reste
à 30 CHF



11

Questions Diverses

Miscellaneous



Matériel supplémentaire



Votre Comité 2023

Executif			
Présidence	 E. Chiaveri President	 M. Baboulaz Vice Président	 C. Laverrière Vice Présidente
Représentant des membres de l'ESO	 E. Allaert		
Trésorerie Budget, dépenses, cotisations, liste des membres	 M. Häusermann Tresorière	 M. Baboulaz Trésorier adjoint	
Secrétariat Organisation générale, réunions et élections	 P. Bloch Secrétaire	 F. Formenti Secrétaire adjoint	



Activité Caisse de pensions

Vos représentants								
Conseil d'Administration de la Caisse de pensions	 <p>P. Charpentier</p>							
Commission Pensions	<table border="0"><tr><td><p>M. Baboulaz</p></td><td><p>P. Charpentier</p></td><td><p>E. Chiaveri</p></td></tr><tr><td><p>C. Genier</p></td><td><p>J.P. Matheys</p></td><td><p>I. Seis</p></td><td><p>M. Vitasse</p></td></tr></table>	 <p>M. Baboulaz</p>	 <p>P. Charpentier</p>	 <p>E. Chiaveri</p>	 <p>C. Genier</p>	 <p>J.P. Matheys</p>	 <p>I. Seis</p>	 <p>M. Vitasse</p>
 <p>M. Baboulaz</p>	 <p>P. Charpentier</p>	 <p>E. Chiaveri</p>						
 <p>C. Genier</p>	 <p>J.P. Matheys</p>	 <p>I. Seis</p>	 <p>M. Vitasse</p>					
Groupe de travail sur la garantie des pensions	<table border="0"><tr><td><p>S. Weisz</p></td><td><p>J-P. Matheys</p></td></tr><tr><td><p>Membre coopté</p></td><td></td></tr></table>	 <p>S. Weisz</p>	 <p>J-P. Matheys</p>	<p>Membre coopté</p>				
 <p>S. Weisz</p>	 <p>J-P. Matheys</p>							
<p>Membre coopté</p>								



Activité Santé

Vos représentants			
Régime d'Assurance Maladie du CERN — CHIS Board		D.Jacobs délégué et suppléant commission des litiges	 M.Robillard déléguée
Commission Protection Sociale		D.Jacobs représentant	 M.Robillard représentant  M.Aymon représentant
Regime D'assurance Maladie de l'ESO –EHIS Board		M.Cullum représentant Hors Comité	 E.Allaert représentant



Aide aux retraités

Permanences	 J-F. Michaud	 S. Leech O'Neale	
Fonds d'Entraide	 I. Seis déléguée	 D. Forkel-Wirth suppléante	
Collectif Sécurité Sociale C2S	 J-F. Michaud responsable	 M. Vitasse conseiller	 J-C. Gouache conseiller



Association du Personnel CERN

Vos représentants			
Délégués au Conseil du Personnel	 M. Aymon	 P. Charpentier	 D. Jacobs
	 J-F. Michaud	 D. Forkel-Wirth	 J-P. Matheys
			 M. Vitasse
Commission juridique	 J-P. Matheys	 C. Genier suppléant	Commission des Cas Particuliers
Commission Sécurité Hygiène	 D. Forkel-Wirth	Relation avec Comité Exécutif de l'AP	 M. Vitasse



Communication

Vos représentants	
Activités sociales et culturelles	 E. Chiaveri  M. Häusermann
Bulletin	 M. Aymon rédacteur
Présence Internet	 R. Cailliau Invité permanent  R. Martens



Proposition de l'A.P. sur une taxation interne des pensions

L'idée:

- la caisse est alimentée par les membres du personnel, l'Organisation et le marché ;
- elle verse environ 300 MCHF de prestations par an ;
- depuis 2012 le CERN verse un complément annuel de 60 MCHF, c'est à dire ~20 % du montant annuel des pensions ;
- c'est sur ces 20 % que serait appliqué la taxation interne, en utilisant l'argument juridique que l'Organisation ne doit pas payer de taxes.

Les buts:

- créer des ressources supplémentaires pour l'Organisation ;
- plus équitable pour les États Membres et les retraités;
- sans impact pour les retraités ;
- progressivité de l'imposition interne.